



Bulletin d'information du Pôle citoyenneté-Carré régalien de la région académique Guadeloupe

#Numéro 8 - février 2024

L'académie en action pour favoriser la bienveillance et le bien-être de l'élève

L'école promotrice de santé (EPSA) est une démarche positive et globale de la promotion de la santé au service du bien-être et de la réussite des élèves.

Elle valorise les actions et projets de promotion de la santé mis en place dans les établissements scolaires de la maternelle au second degré par une labellisation EDUSANTE.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la santé mentale est « *un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté* ».

Les projets de prévention et les activités pédagogiques organisés dans les établissements scolaires, contribuent fortement à la diminution des inégalités sociales de santé et au développement des compétences psychosociales.

Le bien-être et la santé des élèves étant placés au cœur des priorités de la politique éducative, l'accompagnement et la formation du personnel en santé mentale au développement des compétences psychosociales sont essentiels pour atteindre les objectifs de la politique en santé de l'académie.

La stratégie de la région académique Guadeloupe est bien engagée grâce au développement du programme pHARe depuis l'année scolaire 2022-2023 et à la signature du protocole sur le harcèlement scolaire, avec les Parquets, le 2 février 2024.

Deux autres grandes étapes sont en cours de déploiement. Il s'agit d'une part, du repérage précoce et de l'orientation des élèves en mal-être. Ainsi, 12 formateurs académiques de secouristes en santé mentale seront formés en vue de la formation de deux secouristes en santé mentale dans les collèges durant cette année scolaire et dans les lycées au cours de l'année 2024-2025. L'objectif est de faciliter l'application du protocole en santé mentale en établissement.

Il s'agit d'autre part, du développement des compétences psychosociales qui représente l'élément incontournable pour la réussite des mesures et des dispositifs prévus pour assurer l'épanouissement de l'élève à l'école. Une première phase a débuté et consiste à accompagner les écoles déjà engagées dans l'expérimentation de l'enseignement de l'empathie et à repérer les bonnes pratiques basées sur le développement des compétences psychosociales dans l'ensemble des établissements du premier et du second degré.

Le déploiement de ces deux grandes étapes se poursuivra donc avec l'information et la formation au développement des CPS et à la santé mentale en direction de l'ensemble du personnel jusqu'au mois de juin 2025.



Des numéros de prévention, pour faciliter les orientations et les prises en charge rapides face à des situations de souffrance, sont mis à disposition :

- Le **3114** : numéro vert de prévention suicide (le **15** numéro à privilégier dans une situation d'urgence)
- Le **119** : Enfance maltraitée
- Le **3018** : Prévention et lutte contre le harcèlement et le cyber harcèlement
- Le **114** réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques ou via l'application "**Urgence 114** "



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La démarche de l'école promotrice de santé

L'engagement de toute la communauté éducative contribuera à la politique de santé de l'académie basé sur les fondements de la démarche de l'école promotrice de santé.

Pour aller plus loin > <https://www.education.gouv.fr/bien-etre-et-sante-des-eleves-12323>



*Etat complet de bien-être physique, mental et social

Source : Vademecum - l'école promotrice de santé

Bilan des demandes de protections fonctionnelles janvier à février 2024

18 demandes de protection fonctionnelle

- 10 demandes émanent de personnels du 1^{er} degré
- 8 demandes émanent de personnels du 2nd degré
- Aucune demande s'agissant de personnels ATSS

Accédez à l'espace de protection fonctionnelle



Bilan des 4 domaines du Carré régalien sur la période de janvier à février 2024

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Aucun fait n'a été signalé.
Pas de situation constatée.

RADICALISATION

Pas de situation constatée.

119

FAITS SAISIS

à partir de l'application
Faits établissements, la
plateforme 3018 et NAH

HARCÈLEMENT

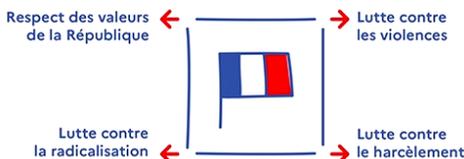
13 situations ont été signalées.

VIOLENCES

43 faits de violences physiques et verbales ont été signalés, dont 12 dans le 1er degré et 31 dans le 2nd degré.

Attention !

Un même fait peut être qualifié sur plusieurs piliers du Carré régalien



Dans chacun de ces domaines, une équipe dédiée assure un suivi attentif des signalements et apporte une réponse rapide à toute amorce de conflit.

>>> Pour saisir l'équipe du carré régalien : carre-regalien@ac-guadeloupe.fr



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Directrice de publication : Christine GANGLOFF-ZIEGLER, Rectrice de région académique

Directrice de rédaction : Nicole DUPUY, Directrice de cabinet de la rectrice, coordonnatrice du Carré régalien

Comité de rédaction : Valérie ARICIQUE, Conseillère Technique service social, Francine BON, Conseillère académique de prévention, Kwakay BRIDE, proviseure adjointe, Olivier BROUTIN, IA-IPR Histoire-Géographie - Équipe académique Valeurs de la République, Fabienne CONDO, Directrice de la communication, Mariette DINO, Responsable du pôle administration générale SEIDN, Dominique POULLET, Conseillère Technique Établissements et Vie Scolaire, Gwladys RICHARD, Conseillère Technique Sécurité - Responsable des EMS, Rolande TARLET, Cheffe du Service des Affaires Juridiques

Maquette : Service communication Création identité graphique : webdesigner DSI

En savoir plus > [Carré régalien | Région académique Guadeloupe \(ac-guadeloupe.fr\)](https://www.ac-guadeloupe.fr)

Suivez l'actualité de la



@AcGuadeloupe



région académique

@AcGuadeloupe

